

Rapport d'activités 2018





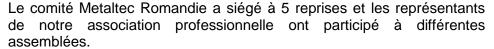


Table des matières

Mot du Président	
Mot du Secrétaire	Ę
Vie de l'Association	6
Secrétariat	7
« métal+toi »	8
Formation professionnelle initiale	
Examens Finaux 2019	9
Nouvelles entrées en apprentissage 2018	
Commission romande dessinateurs–constructeurs sur métal	10
Prix meilleur apprenti romand	13
MetalSkills 2018	14
Formation professionnelle supérieure	15
Situation générale	15
Perspective d'avenir	16
Brevet fédéral	16
Diplôme fédéral « Maîtrise »	16
Formation continue	17
AM Suisse / Metaltec Suisse	18
Situation générale	18
Metaltec Suisse : commission pour l'assurance qualité	19
Metaltec Suisse : commission technique	20
Objectifs 2019	21
Conclusion	22
Remerciements	23

Mot du Président

Une année importante et bien remplie





Le 5 avril 2018 nous nous sommes réunis à Neuchâtel pour notre traditionnelle séance de comité à la veille de l'assemblée générale.

Puis, le 22 juin 2018 s'est déroulée l'assemblée des délégués suisses à Fribourg. Je me permets à ce sujet d'adresser tous mes remerciements à Metaltec Fribourg pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Le 4 juillet 2018 le comité s'est retrouvé à l'Institut Equestre National (IENA) à Avenches. A cette occasion, la Commission romande brevet/maîtrise était invitée afin qu'elle présente l'état des travaux de la révision de la maîtrise.

Le 30 août 2018 à Fribourg, le comité a siégé le matin à l'université de Miséricorde et en a profité pour rencontrer M. Christoph Andenmatten, directeur d'AM Suisse et M. Patrick Fus, nouveau directeur de Metaltec Suisse en fonction depuis juin 2018. Les échanges ont été intéressants et constructifs. Puis, après avoir partagé un repas en commun, la remise des prix des meilleurs apprentis romands s'est déroulée lors des MetalSkills dans les locaux des cours interentreprises à Fribourg.

A ce sujet, je profite de réitérer toutes mes félicitations et remerciements à Metaltec Fribourg, à son président Stéphane Clerc, à son secrétaire David Krienbühl, à leur comité et maîtres professionnels pour la parfaite organisation de MetalSkills 2018 qui ont connu une belle réussite.

Le 9 novembre 2018 a eu lieu l'assemblée extraordinaire d'AM Suisse à Lucerne avec la nomination à la présidence du comité central de M. Peter Meier. Metaltec Romandie espère que cette nomination apportera un peu de sérénité au sein de notre association faîtière. Suite à la demande de M. Patrick Paudex, Metaltec Romandie avait envoyé un courrier cosigné avec Metaltec Tessin pour garder la formation brevets et maîtrise sous forme de modules. Lors de cette séance et grâce également à un intense travail de lobby, cela a été accepté par la majorité des délégués.

Le 20 novembre 2018, le comité a tenu une séance au centre mondial du cyclisme à Aigle. A cette occasion, M. Niklas Dula qui a accepté d'être le représentant pour la Suisse romande à la TK – commission technique de Metaltec Suisse - et M. Benjamin Righini d'être notre représentant à la WBK – commission pour la formation continue de Metaltec Suisse, ont apporté un certain nombre d'informations relatives à leur engagement respectif.

Le 12 février 2019, le comité s'est réuni à Thielle dans le canton de Neuchâtel. Durant cette séance, les principales lignes directrices de Metaltec Romandie ont été décidées pour 2019.

Le 27 mars 2019 à Berne, M. Valterio et moi-même avons rencontré MM. Christoph Andenmatten et Patrick Fus. Nous avons discuté de plusieurs thèmes, dont le choix et l'organisation de différents cours pour la formation continue en Suisse romande. J'en ai également profité pour exprimer la difficulté de gérer financièrement la commission paritaire de la CCNT au canton de Fribourg avec le peu de moyen que nous donne en retour la CPNM.

Enfin, la brochure « métal+toi » destinée aux jeunes de 13 ans a été envoyée à la mi-avril 2019. D'autres actions et idées sont également sur le point d'être lancées, et bien entendu, aussi en Suisse romande.

Pour terminer, je me permets d'adresser mes remerciements à David Valterio, Nadine La Sala, Andy Mathier, à toute l'équipe du Bureau des Métiers de Sion, à Philippe Aubert notre représentant à constructionromande, ainsi qu'à vous toutes et tous pour le travail effectué, votre engagement et l'excellente collaboration.

Jean-Yves Schnetzler

Dihmelsh

Mot du Secrétaire

Une confiance retrouvée...

2018 a été une année quelque peu houleuse – comme c'est malheureusement le cas depuis un certain nombre d'années - pour notre association faîtière avec d'une part la non acceptation des comptes lors de l'assemblée générale des délégués, et d'autre part la nomination à la présidence d'AM Suisse de M. Peter Meier. J'ai le sentiment néanmoins que la confiance est en train de se réinstaller.



et ne pas ressasser le passé.

Certes la situation n'est pas encore complètement réglée et tout ne fonctionne pas encore à la satisfaction des membres, mais il est impératif de ne plus regarder le passé et de se tourner vers l'avenir. Il est, à mon sens, important de faire maintenant confiance à cette nouvelle organisation.

Metaltec Romandie a de son côté poursuivi sa marche en avant avec notamment le fonctionnement de la commission romande des dessinateurs constructeurs sur métal sous son égide, l'organisation des 2^e MetalSkills par Metaltec Fribourg ou le maintien des modules pour la formation supérieure.

Comme vous pouvez le constater, ces thèmes se rapportent essentiellement au domaine de la formation et les représentants des sections au comité souhaitent à l'avenir aborder des problématiques ayant trait aux soucis économiques des entreprises.

Metaltec Romandie a vu le nombre de ses travaux augmenter en 2018 – ce qui est foncièrement une bonne chose - mais elle se doit maintenant d'effectuer des choix ou de prioriser les dossiers, car elle ne peut malheureusement pas tout faire.

Des réflexions sont également en cours pour acquérir ou non davantage d'autonomie.

En 2020, Metaltec Romandie fêtera sa vingtième année d'existence.

Bonne lecture!

David Valterio

Vie de l'Association

Durant l'année 2018, la vie de l'association a été rythmée par différents évènements, dont voici les principaux :

× Comité

Le comité s'est réuni 5 fois durant l'année 2018 (mars – avril – juillet – aout et novembre) afin d'aborder des problématiques en lien avec la formation, la promotion du métier ou encore les cotisations. La situation de crise interne de notre association faitière, au niveau financier et au niveau structurel, a été l'une de préoccupation majeure du début de l'année.

Musée du fer

Metaltec Romandie a reconduit son partenariat avec le Musée du fer de Vallorbe. Ce soutien annuel a pour but de mettre en valeur le métier et ses perspectives d'avenir. Par ailleurs, notre organisme apporte également ponctuellement sa contribution à certaines manifestations et expositions temporaires mises sur pied par le Musée.

constructionromande

Le comité de cette association intercantonale, fondée en 2016, a augmenté la cotisation annuelle de ses membres, la passant de Fr. 2'500.- à 4'000.-. *Metaltec Romandie* a accepté cette augmentation afin de continuer à prendre part à ce lobby qui défend activement les intérêts de l'industrie romande de la construction.

Fonds de solidarité

Pour la première fois depuis quelques années, le fonds de solidarité a pu être rapprovisionné avec un montant de Fr. 5000.-. Pour rappel, ce fonds est désormais utilisé pour soutenir des actions de promotion des métiers de la branche du métal.

Soutien aux MetalSkills 2018 à Fribourg

Metaltec Romandie a apporté son soutien à Metaltec Fribourg, organisateur des MetalSkills 2018, à hauteur de Fr. 5000.-.

Collaboration avec l'association faîtière

Les rencontres régulières, instaurées principalement par Thomas Zimmerman, ont malheureusement cessé avec son départ et ne se sont pas poursuivies avec son successeur Patrick Fus. Cela s'en est donc logiquement ressenti dans la collaboration et surtout dans le ralentissement des développements des projets en Suisse romande.

Secrétariat

Depuis 2014, les tâches de secrétariat sont assurées par le Bureau des Métiers à Sion. M. David Valterio, Secrétaire patronal, Mme Nadine La Sala, Adjointe et M. Andy Mathier, Collaborateur ont consacré en 2018 plus de 1451 heures pour assurer le suivi des décisions du comité et de l'assemblée générale. Le volume n'a cessé d'augmenter et c'est une bonne chose, car cela démontre le dynamisme de l'association.

Le secrétariat travaille également à établir des contacts réguliers et productifs avec notre association faîtière dans un climat de confiance et s'efforce d'effectuer les tâches courantes de secrétariat avec professionnalisme.

Le secrétariat s'est déplacé à plusieurs reprises au siège d'AM Suisse à Zurich et dans différents lieux de Suisse afin de prendre part à des séances de travail. De nombreux courriers ont été envoyés au sujet de différents thèmes.

La traduction français-allemand des documents importants, tout comme la tenue de la comptabilité de l'association sont également effectuées par le Bureau des Métiers.

En parallèle, M. Andy Mathier s'est occupé de la gestion du projet « métal+toi », soit environ 150 heures, financées séparément par Metaltec Suisse



Avec les différents projets décidés par le comité, les tâches du secrétariat ont augmenté en 2018. Comme expliqué déjà l'an dernier, nous rappelons qu'il est primordial que Metaltec Romandie trouve d'autres sources de financement – en plus de celles déjà décidées pour 2017-2020 – pour notamment poursuivre sur sa lancée sinon il s'agira de réduire la voilure. Différentes commissions ont été nommées, en particulier dans la formation, dont celle des DCM qui fonctionne. Metaltec Romandie doit faire des choix, du moins fixer des priorités ou se doter de plus de moyens.

Metaltec Romandie se développe rapidement et, avec ce qui se passe à AM Suisse/Metaltec Suisse, la tendance ne risque pas de s'inverser.

Ce point devra être discuté en lien avec la situation de notre association faîtière.

« métal+toi »



Depuis 2016, Metaltec Romandie gère la diffusion et la promotion de la campagne « métal+toi » pour toute la Suisse romande.

Cette campagne de recrutement destinée aux jeunes et couvrant l'ensemble de la Suisse a été initialement créée par Metaltec Aargau, puis reprise au niveau national par AM Suisse. Le public cible est en première ligne des jeunes âgés de 13 à 16 ans en recherche d'un futur métier ; ensuite les parents, les enseignants ainsi que des adultes désireux d'une réorientation professionnelle.

Son but est de faire connaître les professions de constructeur métallique CFC, dessinateur-constructeur sur métal CFC et aide-constructeur métallique AFP pour mieux orienter les jeunes en fin de scolarité dans leur choix professionnel.

Elément central de cette campagne : un coffret surprise est délivré gratuitement aux jeunes gens intéressés, accompagné de la liste des entreprises formatrices de sa région dans laquelle il/elle pourra faire un stage.

		•	
Année	Suisse	Suisse	Total
	romande	alémanique	
2016	89	444	533
2017	87	649	736
2018	115	430	545

Envoi des coffrets surprise « métal+toi »

Des discussions sont en cours avec Metaltec Suisse et Metaltec Aargau pour que Metaltec Romandie s'occupe à l'avenir de la traduction des documents, de la gestion des réseaux sociaux dans les deux langues ainsi que de la gestion administrative des commandes pour la Suisse entière.

L'envoi effectif des coffrets devrait en revanche être centralisé dans une entreprise de logistique en Suisse alémanique. A ce jour, c'est le secrétariat de Metaltec Romandie et de Metaltec Suisse qui s'attellent à cette tâche.



Formation professionnelle initiale

Par Bernhard Lüscher

Responsable formation initiale pour Metaltec Romandie & Membre de la commission formation de base de Metaltec Suisse

Examens Finaux 2019

Les chefs experts romands vont se réunir au printemps 2019 afin d'analyser les épreuves pratiques et théoriques des examens finaux destinés aux constructeurs métalliques et aux aide-constructeurs métalliques.

Nouvelles entrées en apprentissage 2018

Il est à constater que l'effectif des nouvelles entrées en apprentissage dans le secteur de la construction métallique a subi un léger fléchissement. Celui-ci est passé de 180 apprentis, inscrits en 2017, à 169 pour l'année 2018. Cependant, selon le graphique ci-dessous, nous constatons que, lors de ces 4 dernières années, la fluctuation des nouvelles entrées n'a pas varié de plus de 8%, ce qui dénote une situation qui se veut dans l'ensemble stable.

Les 169 nouveaux apprentis romands dans le domaine de la construction métallique sont répartis comme suit :

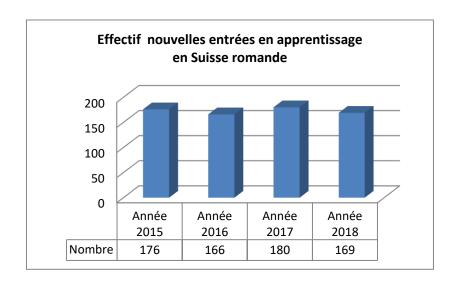
121 apprentis « constructeur métallique »

- 120 avec orientation / construction métallique
- 1 avec orientation / travaux de forge
- aucun avec orientation / charpente métallique

23 apprentis « dessinateur - constructeur sur métal »

- 14 avec apprentissage en 4 ans
- 9 avec apprentissage en 2 ans en formation complémentaire

25 apprentis « aide - constructeur métallique »



Commission romande DCM (dessinateurs – constructeurs sur métal)

En 2018, la commission romande DCM s'est réunie à deux reprises et travaille aujourd'hui dans une bonne collégialité.

Je peux dire maintenant que la commission « roule »... je regrette simplement que l'opportunité d'utiliser cette commission comme tribune pour revendiquer, proposer et améliorer la formation DCM ne se fait pas plus ouvertement.

Cela dit nous avons eu le plaisir de pouvoir resserrer nos liens avec notre faîtière puisque Gerardo Dapoto a rejoint notre groupe au titre de représentant de Metaltec Suisse. Cela me réjouit et me conforte dans l'idée que cette commission répond à un besoin et nous ne pouvons que nous en réjouir!

La commission recherche toujours un délégué pour le canton du Jura qui n'est actuellement pas représenté. À bon entendeur !

Concernant le test d'aptitudes, celui-ci est maintenant bien en place et la date est planifiée très tôt dans l'année (février) répondant ainsi à la demande de plusieurs entreprises.

Cette année, nous avons reçu et répondu à un questionnaire issu de la conférence suisse des offices de la formation professionnelle. 25 cantons ont été consultés. 16 cantons ont communiqué une prise de position et 9 n'ayant pas de remarque à formuler ont donc renoncé à se prononcer. La plupart des cantons romands ont retourné le document dûment rempli et ce, d'une seule voix, puisqu'une concertation entre cantons romands fut initiée avant renvoi.

Voici une synthèse du résultat :

Points d'ordre général

Nous recommandons une révision totale. L'ordonnance et le plan de formation devront être adaptés en fonction de l'actuel texte de référence du SEFRI, ce qui permettra d'améliorer la qualité ainsi que la sécurité juridique puisque l'ordonnance contient des éléments normatifs (tableau des leçons, nombre de jours CIE, procédure de qualification).

Il est important de veiller à ce que la perméabilité déjà en place entre les trois professions ne soit pas compromise par une éventuelle révision.

Les « dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification » du SEFRI sont les directives à suivre en matière de procédure de qualification.

— Le nombre de leçons de sport indiqué dans le tableau des leçons correspond à celui fixé dans l'ordonnance sur l'encouragement du sport.

Objet et durée (art. 2)

La formation raccourcie (d'une durée de 2 ans) destinée aux titulaires d'un CFC de constructeur métallique est accueillie favorablement par les cantons.

Compétences professionnelles (art. 4)

Dans leur version actuelle, les compétences professionnelles sont définies en termes très généraux. Elles gagneront en clarté et en pertinence si l'on reprend et applique l'orientation vers les compétences opérationnelles.

Sécurité au travail, protection de la santé et protection de l'environnement (art. 7)

Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2017. Ces mesures doivent maintenant être intégrées au plan de formation.

Parts assumées par les différents lieux de formation : stage et cours interentreprises (art. 8)

Le stage est très profitable et il devrait durer six mois plutôt que quatre. Il est possible d'annexer au plan de formation un document qui détaillerait les formations préalables pour lesquelles le stage n'est pas exigé (par ex. constructrice / constructeur métallique CFC).

Les jours CIE doivent être limités à 40 (et non pas à «au moins » 40), comme le prévoit le plan de formation.

Procédure de qualification (art. 16-20)

Ce qu'on appelle « travaux de base » est un examen global qui vise à contrôler les compétences en dessin artisanal. Le fait de les combiner avec un TPI supplémentaire rend la procédure de qualification complexe et entraîne de lourdes charges en termes de personnel et de finances. D'ailleurs, le TPI n'est pas une note éliminatoire et n'est de ce fait pas significatif.

Afin de contribuer à réduire la complexité de la procédure de qualification, nous recommandons d'opter pour un seul TPI ou TPP, dans lequel les connaissances théoriques de base seraient intégrées, ce qui permettrait de ne pas devoir les contrôler séparément.

Si l'on garde les « travaux de base », il faut fixer précisément leur durée, comme dans le cas d'un TPP.

Il s'agit également de fixer précisément la durée de l'examen de connaissances professionnelles (qui ne doit cependant pas dépasser quatre heures, conformément au principe « une heure par année d'apprentissage »).

Pour la note d'expérience en connaissances professionnelles, il convient d'inclure déjà les notes obtenues durant la première année de formation – comme le prévoit le système standardisé – de façon à ce que l'ensemble des acquis de formation soit bien représenté.

La commission romande DCM appuie sur le fait qu'une refonte totale de l'ordonnance doit être initiée dans les plus brefs délais.

Elle est également d'avis de modifier la procédure de qualification en supprimant le TPI, très onéreux, gourmand en experts et somme toute n'apportant pas un résultat objectif à l'examen.

La commission appuie sur la nécessité d'augmenter la durée du stage pratique.

Par contre, concernant la durée de 2 ans pour les DCM complémentaires, la commission estime qu'une durée de 3 ans serait plus adéquate.

Finalement, la commission n'adhère pas du tout au fait de contraindre les CIE à un maximum de 40 jours !

La commission souhaiterait également voir apparaître des « options » au métier, telles que Dessinateur-constructeur sur métal « option façade » et « option charpente ».

À ce titre j'ai demandé à la commission de travailler sur l'élaboration d'une proposition de procédure de qualification digne de ce nom afin d'être proactif et d'être prêt lorsqu'une révision de l'ordonnance DCM sera initiée!

Plusieurs sections cantonales ont participé à différents salons pour la promotion des métiers. De manière générale, ces salons sont d'excellents portails pour la promotion du métier de dessinateur-constructeur sur métal.

J'en profite pour rappeler que chaque section peut commander et réserver du matériel mis à disposition par Metaltec Suisse, via son site internet, pour exploiter au mieux son stand et l'accueil, notamment en promouvant la possibilité de recevoir le coffret surprise « métal+toi », qui existe aussi pour les dessinateurs.

Avant de conclure ce rapport, la commission aimerait prendre des nouvelles sur l'échéance de publication du livre de connaissances professionnelles « Lehrmittel – Metallbautechnick Fachbildung» qui reste un vieux loup de mer avec lequel nous sommes impatients d'enseigner à nos apprentis!

Je terminerai mon rapport en remerciant le comité Metaltec Romandie, le secrétariat Metaltec Romandie, ainsi que mes collègues de commission pour tout le travail effectué.

Frank Lambelet
Président Commission romande DCM



Prix meilleur apprenti romand

Comme à l'accoutumée, Metaltec Romandie et AM Suisse récompensent les apprentis de Suisse romande ayant obtenu les meilleures notes lors de l'obtention de leur CFC. Accompagnés de leurs maîtres d'apprentissage, les apprentis méritants de chaque canton romand ont été invités pour la remise des prix.

Campagne publicitaire dans la presse romande

Avant la cérémonie de remise de prix, des annonces mettant en scène les candidats ont été publiées dans les quotidiens régionaux.

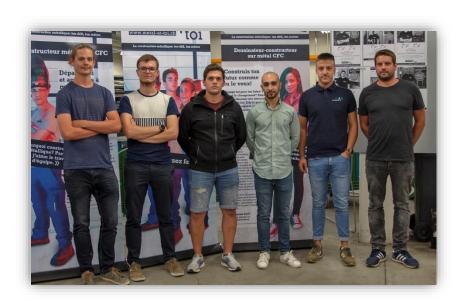
Remise des prix

La remise des prix s'est déroulée le 30 août 2018 dans les ateliers-écoles de Metaltec Fribourg, où avaient lieu simultanément les MetalSkills, le championnat suisse des constructeurs métalliques.

A cette occasion, M. Patrick Fus - fraîchement nommé au poste de directeur de Metaltec Suisse - et Stéphane Clerc, président de Metaltec Fribourg, ont pris la parole pour adresser leurs félicitations aux meilleurs apprentis romands.

Puis, les diplômés se sont prêtés au jeu de l'interview afin de faire un bilan de leur apprentissage.

Finalement, Jean-Yves Schnetzler, président de Metaltec Romandie a fait tomber le suspens en remettant le prix du « meilleur apprenti romand 2018 » au Valaisan Tiago Silva. Pour les dessinateurs, le « meilleur apprenti romand 2018 » est le Fribourgeois Nicolas Hertling.



Les meilleurs apprentis romands 2018 en construction métallique

De gauche à droite : Nicolas Hertling, meilleur apprenti dessinateur – Joël Monney – FR, Daniel Carvahlo – NE, Tiago Silva – VS, Tangy Plantard – GE et Denis Rossier – VD.

MetalSkills 2018

Journée de sélection romande

Afin d'augmenter ses chances de médaille lors du championnat suisse des constructeurs métalliques, *Metaltec Romandie* a mis sur pieds pour la 2^e fois consécutive un processus de sélection pour la Suisse romande.

Ainsi, 10 candidats issus des quatre coins de la Suisse romande se sont rendus à Tolochenaz le 5 mai pour prendre part à une journée de sélection. Sous l'œil expert de Bernard Lüscher, formateur dans les ateliers de construction métallique, les candidats se sont pliés à l'épreuve imposée du jour. A la fin de la journée, les 5 meilleurs candidats ont été sélectionnés pour défendre les couleurs de la Suisse romande aux MetalSkills.

Les candidats romands sélectionnés pour le championnat suisse 2018 :

- Goncalo Alves de Campos, GE
- > Joël Monney, FR
- > Rémy Mornod, FR
- > Thomas Piazzini, VD
- Tony Schneeberger, VD

MetalSkills 2018 à Fribourg

Durant 8 jours, du 25 août au 1^{er} septembre 2018, nos 5 candidats romands ainsi que 10 candidats sélectionnés en Suisse alémaniques et au Tessin se sont mesurés dans les ateliers des cours interentreprises de Metaltec Fribourg pour décrocher le titre de champion suisse.

Ces joutes ont été organisées par *Metaltec Fribourg* et *Metaltec Romandie* avec le soutien financier de toutes les sections Metaltec de Suisse.

Ces championnats suisses ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique en Suisse romande et dans le canton de Fribourg, avec notamment un reportage sur la RTS au 12h45 et sur la chaîne de télévision régionale La Télé (Vaud-Fribourg). Ces 2 reportages ont été largement repris sur les réseaux sociaux. Ceci a certainement permis de contribuer un peu plus à la promotion du métier de constructeur métallique et plus globalement des métiers de la branche.

Victoire romande et qualifications pour les World Skills 2019

A l'issue du concours, le suspense tombe : le nouveau champion suisse est le Fribourgeois Rémy Mornod ! Le Bernois Dominic Wyler et l'autre Fribourgeois Joël Monney complètent le podium en se classant respectivement 2^e et 3^e.

Désormais, l'aventure ne fait que commencer pour Rémy Mornod. En effet, il bénéficiera d'un coaching spécifique en vue des WorldSkills 2019 qui se tiendront à Kazan en Russie du 22 au 27 août 2019. *Metaltec Romandie lui souhaite plein succès!*

Formation professionnelle supérieure

Par Patrick Paudex

Président de la commission romande de la formation continue

Situation générale

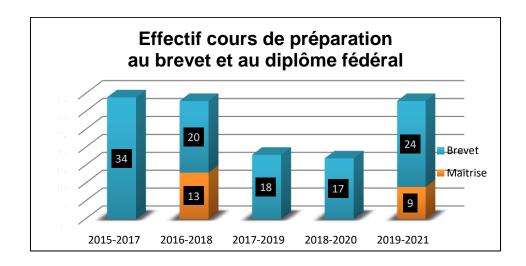
L'intérêt porté à la formation continue durant cette dernière décennie ne se dément pas. Cette disposition des plus réjouissantes est révélatrice d'une responsabilisation et d'une prise de conscience de la nouvelle génération vis-à-vis de leur futur professionnel.

Toutefois, si nous portons objectivement une analyse plus précise, l'histogramme ci-dessous nous indique un engouement différencié pour le suivi des cours donnant accès au brevet par rapport à ceux conduisant à l'acquisition d'une maîtrise.

En effet, la motivation des candidats à poursuivre leur perfectionnement professionnel en cours d'emploi en vue de l'obtention d'un brevet fédéral en construction métallique est à la hauteur des attentes de nos chefs d'entreprise (colonnes bleues).

Cependant, le potentiel pourtant étoffé des lauréats brevetés n'est plus de mise dans le suivi des cours menant au diplôme fédéral (colonnes oranges).

La synthèse du graphique nous démontre que depuis 2015, sur les 113 candidats inscrits pour la filière du brevet fédéral, seuls 22 ont poursuivi leur perfectionnement en adhérant aux cours préparatoires de maîtrise.



Perspective d'avenir

Ce constat est évocateur d'une situation qui pourrait, si elle venait à perdurer à moyen terme, s'avérer préjudiciable pour la qualité de notre relève. Les membres de la commission romande de la formation continue ont mené une réflexion afin de comprendre les causes de ce manque d'intérêt pour la filière menant au diplôme fédéral : l'attractivité du programme de cours, ainsi que le maintien de branches techniques en sont les principales raisons.

C'est pourquoi, dans le cadre de la révision de notre perfectionnement, l'efficience d'une collaboration solidaire au sein même de nos entités romandes est un facteur déterminant. La prise en compte de ce critère a permis à Metaltec Romandie, par le biais du soutien des présidents cantonaux, d'infléchir sur la décision de préserver un système modulaire dans le cursus du brevet et de se focaliser uniquement sur les branches de gestion pour la maîtrise.

Ces résolutions, désormais avalisées au niveau de nos instances faîtières, ne peuvent que nous satisfaire et nous rendre optimistes quant à l'avenir de la formation continue dans le domaine de la construction métallique.

Brevet fédéral

Les cours dispensés en vue de l'obtention du brevet fédéral en construction métallique se déroulent à ce jour sous un concept modulaire sur une durée de deux ans et demi.

L'organisation des cours ainsi que la disposition des examens de fin de module sont assumées par la commission romande de la formation continue. L'élaboration et la validation des examens finaux sont sous la responsabilité de Metaltec Suisse.

Diplôme fédéral « Maîtrise »

Le déroulement des cours pour l'acquisition du diplôme fédéral en construction métallique se réalise également selon un concept modulaire sur une durée de deux ans et demi.

L'organisation des cours ainsi que la disposition des examens de fin de module sont assumées par la commission romande de la formation continue. L'élaboration et la validation des examens finaux sont sous la responsabilité de Metaltec Suisse.

Formation continue

L'offre de formation continue pour la Suisse romande, déjà relativement faible, s'est vue encore diminuée en 2018 suite au départ du chef de projet à Metaltec Suisse. Depuis décembre 2018, Martin Theiler a repris ce poste resté longtemps vacant.

Cours de formation pour la protection contre les incendies

Un cours a eu lieu à Tolochenaz le 28 septembre 2018, avec 7 participants.

SFS - Séminaires du soir

Ces séminaires n'ont pas eu lieu en 2018, ni en Suisse alémanique, ni en Suisse romande. La commission technique de Metaltec Suisse travaille actuellement sur un projet de refonte complète de ces séminaires, tant sur la forme que sur le contenu. L'idée est également d'impliquer plus directement les sections cantonales.

Cours « Le monteur, la carte de visite de l'entreprise »

Ce cours a eu lieu en Suisse alémanique est a connu un beau succès. Malheureusement, pour des questions de coûts, il n'a pu être organisé en Suisse Romande. Nous espérons néanmoins qu'un tel cours puisse être organisé prochainement en Suisse Romande.

Cours « Balustrades – Dimensionnement garde-corps »

Des discussions sont en cours pour réorganiser prochainement un tel cours – avec certainement quelques modifications ou adaptations pour la Suisse Romande.



AM Suisse / Metaltec Suisse



Situation générale

Nouveaux représentants romands dans les commissions de Metaltec Suisse

Metaltec Romandie se réjouit d'avoir deux nouveaux représentants romands dans les commissions de Metaltec Suisse :

- Benjamin Righini à commission pour l'assurance qualité
- Niklas Dula à la commission technique.

Elle les félicite de leur engagement et se réjouit déjà pour la collaboration.

Nouveau directeur à Metaltec Suisse

Après le départ de M. Thomas Zimmermann, Metaltec Suisse a dû trouver un successeur. C'est chose faite depuis juin 2018 avec M. Patrick Fus. Constructeur métallique de métier, il a été tour à tour directeur d'entreprise et directeur des ventes du département façades dans une autre société, avant de reprendre la direction de Metaltec Suisse.

Nouveau Président central AM Suisse

Depuis novembre 2018, AM Suisse a un nouveau président central en la personne de M. Peter Meier. Economiste de formation, membre de la commission des finances au comité central et patron d'entreprise depuis 25 ans, il succède à M. Hans Kunz.

Situation AM Suisse/Metaltec Suisse

Comme mentionné précédemment, il y a donc passablement de nouvelles têtes au sein de l'association faîtière. Les premiers contacts avec M. Patrick Fus se sont bien déroulés et laissent augurer une saine collaboration. Metaltec Romandie espère maintenant qu'une certaine stabilité s'installe pour pouvoir mener à bien les différents travaux auxquels l'association faîtière doit s'atteler (nouvelle ordonnance sur la formation initiale, réforme de la formation supérieure, finalisation des travaux d'Aarberg...).

Situation financière de Metaltec Suisse

La situation financière est heureusement en train de s'améliorer et Metaltec Romandie espère vivement que Metaltec Suisse ne réitérera pas la même erreur qu'en 2018, en ne se rendant pas aux SwissSkills 2020. La formation est un des piliers de chaque association professionnelle et la promotion des métiers, via de telles manifestations comme les concours des métiers, est indispensable pour faire connaître nos métiers aux jeunes et au public en général.

Metaltec Suisse : commission pour l'assurance qualité

Mesdames, Messieurs,

Par ce texte, j'aimerais rapporter les travaux en cours de la commission de contrôle qualité (AQ) et de la formation continue (WBK) de Metaltec Suisse. Après plus d'une année de collaboration dans ces 2 comités, je ne peux que constater une ambiance constructive, dynamique et sérieuse. La plupart des membres de ces commissions sont des entrepreneurs qui connaissent les réalités et les exigences du marché suisse. Ce qui, de mon point de vue, est un plus pour la formation et cette expérience se ressent dans la qualité des examens préparés. Après quelques années compliquées pour Metaltec Suisse, je pense que nous pouvons, et devons, envisager un avenir sous le signe de la collaboration.

Malheureusement, une demande de Metaltec Romandie au sujet du DAO (dessin assisté par ordinateur), pour laquelle je me suis battu à plusieurs reprises en séance AQ, n'a jamais trouvé de considération et de soutien de la part des autres membres de la commission. Bien que notre demande soit légitime mais beaucoup trop tardive car ce changement de règlement date de plus de 5 ans, il reste très important de participer activement aux commissions pour donner notre avis et agir sur les futures réglementations.

Cependant, je me permets la remarque suivante : quel entrepreneur romand fait ses offres à main levée sur papier aujourd'hui ? Au même niveau que les offres, le dessin par ordinateur est un standard actuel que le plus haut diplôme professionnel se doit d'imposer.

Je tiens à remercier les relecteurs des examens 2018 de brevet et de maîtrise (Ernest Ingold, Bernhard Lüscher et Patrick Paudex) pour leur travail et leur disponibilité. À la suite de traductions difficiles dans un temps restreint, l'approche a été revue et optimisée afin de ne pas solliciter toujours les mêmes personnes. Plusieurs nouveaux relecteurs romands, avec de bonnes compétences en allemand, ont été approchés; ils permettront une lecture comparative des documents en français et en allemand pour un contrôle optimal.

La commission de formation continue a quant à elle bien avancé dans ses travaux, chacun de vous a pu le constater en novembre dernier à la votation. Il faut souligner le travail de Patrick Paudex pour la valorisation de la formation modulaire au brevet. Ce combat nous permet de profiter d'un système qui fonctionne et qui ne reste qu'à être amélioré. Les bases du concept et les budgets étant avalisés, il nous faut mettre en place les groupes de travail. Je vous tiendrai informé de l'avancement à nos prochaines réunions.

Pour la première fois cette année la remise des diplômes de maîtrise se fera pour toute la Suisse le même soir à Berne en octobre avec une délégation de chaque région linguistique.

En espérant avoir apporté mon aide à la formation continue romande, je remercie encore toutes les personnes qui mon aidé durant cette année.

MERCI.

Benjamin Righini

Membre de la commission pour l'assurance qualité (Qualität-Sicherungskommission) de Metaltec Suisse

Metaltec Suisse: commission technique

En 2018, j'ai eu le grand privilège de rejoindre la commission technique de Metaltec Suisse afin de représenter au mieux les intérêts de la Suisse romande.

Depuis mon arrivée à l'été 2018, la commission a été en mesure d'aborder de nombreuses thématiques nouvelles et importantes pour l'avenir. Par exemple :

- La norme EN 16034
- Les nouveaux séminaires du soir
- Diverses révisions des normes par la SIA.

La norme de protection contre l'incendie en particulier continuera certainement à nous interpeller en 2019 et au cours des années suivantes.

De plus, nous développons de plus en plus de fiches techniques et de directives afin de fournir à nos membres des informations compétentes dans le vaste domaine d'activité de la construction métallique.

Nous pouvons aussi terminer l'année avec de bonnes nouvelles : M. Martin Theiler a été en mesure de prendre le poste de Chef de projet technique au début du mois de décembre. Cela nous donnera beaucoup de capacité pour l'année à venir pour maîtriser les tâches à venir et offrir aux membres de notre association le meilleur soutien technique possible.

C'est pourquoi j'ai hâte de lancer l'année prochaine les anciens "SFS séminaires du soir" sous le nouveau nom de "**Metaltec Focus**, **dans la région**", pour représenter clairement des cours organisés par l'Association.

Tous les signes annoncent donc un beau temps en ce moment et j'envisage l'année 2019 sous un jour positif et motivé.

Niklas Dula

Membre de la commission technique (Technischekommission) de Metaltec Suisse

Objectifs 2019

Les objectifs 2019 de Metaltec Romandie sont les suivants :

- Etudier la pertinence ou non d'une reconnaissance par le SEFRI de Metaltec Romandie comme organisme indépendant pour la formation supérieure.
- Prendre la bonne décision pour l'avenir de Metaltec Romandie en lien avec la situation pas encore stabilisée de notre association faîtière.
- Essayer de retrouver une collaboration saine avec notre association faitière AM Suisse, respectivement Metaltec Suisse.
- Trouver des solutions financières supplémentaires ou faire des choix pour l'avenir de Metaltec Romandie.
- Affiner le fonctionnement de la commission romande pour la formation de dessinateurconstructeur sur métal et celle pour la révision de l'ordonnance de constructeur métallique.
- Continuer de défendre les positions de la Suisse romande dans la refonte du système de formation supérieure (brevets et maîtrise).



Conclusion

Ne pas oublier la Suisse romande...

Certes Metaltec Suisse a vécu une crise, crise qui est heureusement en train de se résorber gentiment. Un dialogue avait été instauré par M. Thomas Zimmermann avec la Suisse romande, ce qui avait permis à Metaltec Suisse d'être plus proche de Metaltec Romandie, avec à la clef un certain nombre de pistes et projets d'amélioration.

A l'heure actuelle, il subsiste uniquement une collaboration grâce à l'impulsion de M. Thomas Ackermann pour le projet de « métal+toi ». Pour le reste, nous constatons toujours une absence de proposition de formations proposées en français et cela ne peut continuer, notre association faîtière se disant nationale.

Nous comprenons que la situation n'est pas encore complètement stabilisée, mais estimons qu'il serait peut-être judicieux de réinstaurer ses rencontres – rythme à définir – avec M. Patrick Fus pour être mieux à l'écoute des attentes des entreprises romandes de construction métallique.

Il serait malheureux de réitérer les erreurs du passé avec toutes les conséquences négatives que cela implique pour Metaltec Romandie et Metaltec Suisse.

... et d'un autre côté, nous sommes également conscients que nous devons aussi faire des efforts.

Nous sommes par exemple très contents d'avoir maintenant deux romands – avec MM. Benjamin Righini et Niklas Dula - au sein de deux commissions nationales. L'étape suivante – et nous y travaillons – serait de trouver un patron ou un membre de direction romand d'une entreprise romande pour rejoindre le comité central.

En effet, nous sommes conscients que pour faire passer des messages, rien n'est plus efficace que d'être au cœur de l'organe décisionnel de notre association faîtière.

David Valterio

Secrétaire

Remerciements

Metaltec Romandie adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes qui collaborent au bon fonctionnement du secrétariat, en particulier l'équipe du Bureau des Métiers :

- Mme Nadine La Sala, secrétaire patronale adjointe,
 Mme Ludiwine Boulnoix, responsable formation initiale (DCM) et M. Andy Mathier, collaborateur
- Mme Anne-Céline Robyr, comptable et Mme Florence Barbieri, aide-comptable
- Le team de traduction

Présidence



Président 2017-2020 Jean-Yves Schnetzler Schnetzler SA Route André-Piller 25 1762 Givisiez

jean-yves.schnetzler @schnetzler-sa.ch

Tél 026 460 76 50



1er Vice-Président Alain Romang Serrurerie Romang Rue du Tertre 40 2000 Neuchâtel contact@romang.net Tél 032 725 33 59



2ème Vice-Président
Philippe Aubert
Ouvrages métalliques SA
1260 Nyon
dir@omsa.ch
Tél 022 361 06 23

Secrétariat



Secrétaire patronal David Valterio Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20

david.valterio
@bureaudesmetiers.ch

Tél 027 327 51 24



Secrétaire patronale adjointe Nadine La Sala

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion

info@metaltecromandie.ch nadine.lasala @bureaudesmetiers.ch

Tél 027 327 51 49



Collaborateur Andy Mathier

1950 Sion

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion

info@metaltecromandie.ch andy.mathier @bureaudesmetiers.ch

Tél 027 327 51 34



Resp. formation initiale (DCM) **Ludiwine Boulnoix**

Bureau des Métiers Rue de la Dixence 20 1950 Sion tfi@bureaudesmetiers.ch ludiwine.boulnoix @bureaudesmetiers.ch

Tél 027 327 51 14



www.metaltecromandie.ch

info@metaltecromandie.ch

T. 027 327 51 49 / 34





www.metaltecgeneve.ch





www.metaitecvs.cn



www.metaltecvaud.ch



www.metaljura.ch www.metaltecjura.ch